

# **18<sup>e</sup> FORUM INTERNATIONAL DES ONG EN PARTENARIAT OFFICIEL AVEC L'UNESCO**

**« PARTENARIAT POUR UNE ÉDUCATION VERTE :  
LES ONG MOBILISÉES POUR UN IMPACT DURABLE »**

## **Contexte**

Au fil des années, l'UNESCO a développé un réseau de coopération avec des ONG disposant d'une expertise dans ses domaines de compétence. Cette coopération est encadrée par les *Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les ONG*, adoptées par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 36<sup>e</sup> session (36 C/Res.108).

Conformément à la section XI.2 (g) de ces Directives, le Comité de liaison ONG–UNESCO, composé d'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO et élues par la Conférence internationale des ONG, est chargé d'organiser, en étroite coopération avec le Secrétariat de l'UNESCO, des forums internationaux consacrés aux questions prioritaires de l'Organisation.

Les précédents Forums internationaux des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO ont constitué des plateformes efficaces pour sensibiliser et fédérer les acteurs autour des domaines prioritaires de l'UNESCO. Ils ont également permis l'échange de connaissances, l'apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités, permettant de contribuer à une meilleure compréhension des cadres de l'UNESCO et de favoriser la collaboration intersectorielle, notamment dans les domaines de l'éducation, du développement durable et de l'innovation.

Développés grâce aux efforts conjoints du Comité de liaison, des ONG et du Secrétariat, ces Forums ont montré leur utilité pour la consolidation de partenariats, le renforcement des capacités organisationnelles et techniques, et l'alignement des priorités mondiales avec les actions menées au niveau local.

## **Thème**

La Conférence internationale des ONG, qui s'est tenue du 17 au 19 décembre 2024, a invité le Comité de liaison ONG–UNESCO à développer des initiatives en soutien au Partenariat pour une éducation verte (Green Education Partnership – GEP) et à organiser un Forum international consacré à cette priorité.

Le Partenariat pour une éducation verte est une initiative mondiale lancée lors du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation en 2022. Il s'inscrit dans la continuité des travaux menés en éducation au développement durable (EDD) et vise à doter les apprenants de connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour agir en faveur de sociétés plus vertes, résilientes et justes.

L'EDD et l'éducation au changement climatique reposent sur plusieurs initiatives internationales, notamment la Décennie des Nations Unies pour l'EDD (2005–2014), le Programme d'action global pour l'EDD (2015–2019) et le cadre *EDD pour 2030*. La résolution 72/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies (2017) reconnaît l'EDD comme une composante de l'ODD 4 sur l'éducation et comme un levier pour les autres Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 13 sur l'action climatique. Cette orientation a été renforcée par la Déclaration de Berlin (2021) et la résolution 41 C/16 de la Conférence générale de l'UNESCO, qui appellent à intégrer l'action climatique dans les programmes scolaires. Par ailleurs, l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'article 12 de l'Accord de Paris soulignent l'importance de l'éducation et de la sensibilisation au changement climatique.

En promouvant l'éducation verte, le Partenariat contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, notamment des ODD 4 et 13, ainsi qu'aux objectifs de l'Accord de Paris.

### **Les quatre piliers du Partenariat pour une éducation verte**

1. Ecoles vertes : pour rendre les établissements scolaires plus durables, tant dans leurs pratiques que dans leurs environnements d'apprentissage ;
2. Programmes scolaires verts : Intégration de l'éducation au climat et au développement durable dans les contenus, les méthodes et l'évaluation des apprentissages ;
3. Adapter au changement climatique la formation des enseignants et les capacités des systèmes éducatifs : renforcement des compétences, amélioration des politiques, de la planification, du financement et de la mise en œuvre ;
4. Communautés vertes : renforcement de la résilience climatique par l'apprentissage tout au long de la vie.

En juin 2025, le Partenariat comptait 97 pays et plus de 1 900 parties prenantes, dont de nombreuses ONG.

En 2024, le GEP a publié les deux premières publications visant à soutenir les objectifs du partenariat. Concernant le pilier 1, les **Normes de qualité pour les écoles vertes** ont été lancées, avec l'objectif d'aligner 50% des écoles d'ici 2030. Dans le cadre du pilier 2, les **Orientations pour enseigner et apprendre pour l'action climatique** ont été éditées, visant à inclure le changement climatique dans 90% des programmes scolaires nationaux. Lors de la COP30 en 2025, le **Guide d'orientation pour la mise en œuvre de communautés vertes** a été publié dans le cadre du pilier 4, afin de renforcer les efforts d'apprentissage tout au long de la vie. Un outil politique centré sur les éducateurs (pilier 3) ainsi qu'une plateforme mondiale de suivi du GEP, sont en cours de développement afin de renforcer les objectifs du partenariat.

Le GEP reconnaît également les jeunes comme des acteurs majeurs, en intégrant leurs perspectives et expériences dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions.

Le développement des compétences sociales, techniques et systémiques constitue une dimension transversale du Partenariat. Les enseignants jouent un rôle important dans ce processus, et les femmes, qui représentent environ 70% du personnel enseignant mondial, y contribuent de manière significative. Le renforcement des capacités doit tenir compte de la dimension de genre, des contextes d'apprentissage non formel et communautaire, ainsi que du développement professionnel continu, avec l'appui des ONG et des réseaux professionnels.

## Rôle des ONG

Les ONG jouent un rôle complémentaire et stratégique aux côtés des institutions publiques à tous les niveaux et formes d'éducation – formelle, non formelle et informelle. Elles élargissent l'accès à l'éducation, réduisent les inégalités éducatives et favorisent l'innovation, en particulier dans les communautés et groupes défavorisés ou marginalisés.

Au-delà de la prestation de services et du plaidoyer, les ONG renforcent les capacités en développant les compétences sociales, techniques et organisationnelles nécessaires à un changement systémique et durable. Grâce à la formation, au mentorat, à l'apprentissage par les pairs et à la pratique appliquée, elles renforcent les compétences des enseignants, professeurs, éducateurs, leaders communautaires, entrepreneurs et des organisations elles-mêmes. L'utilisation éthique et responsable des outils numériques et de l'IA peut soutenir ces efforts, en permettant un apprentissage personnalisé, une prise de décision fondée sur les données et l'application pratique des principes de durabilité.

La valeur ajoutée des ONG se manifeste sur plusieurs dimensions : créer un pont entre les politiques publiques et les communautés locales ; encourager l'innovation pédagogique, y compris les approches expérientielles qui développent les compétences en durabilité ; renforcer les compétences professionnelles par le renforcement des capacités des enseignants ; transformer les écoles et campus en laboratoires pour la durabilité ; promouvoir l'inclusion des populations marginalisées, y compris les réfugiés, les filles, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones et les communautés éloignées ; permettre la collaboration intersectorielle entre éducation, durabilité, ingénierie, entrepreneuriat et développement communautaire ; favoriser des partenariats de coopération internationale fondés sur l'éthique et la co-construction ; et apporter des enseignements pratiques aux processus politiques nationaux et internationaux. Les ONG relient également l'éducation verte aux moyens de subsistance durables, à l'entrepreneuriat vert et à l'innovation, aidant les apprenants à traduire les connaissances en durabilité en compétences appliquées et solutions concrètes.

De plus, les ONG contribuent à l'avancée des connaissances scientifiques par la science citoyenne et la science participative, complétant la recherche académique, traduisant les résultats complexes pour le grand public et luttant contre la désinformation liée au climat. Cela renforce la confiance dans la science et soutient des politiques et actions sociétales fondées sur des preuves.

Pris dans leur ensemble, cette approche systémique – combinant éducation, compétences techniques et sociales, recherche, innovation numérique et engagement

communautaire – renforce la crédibilité et l'efficacité des ONG en tant que partenaires stratégiques du Partenariat pour une éducation verte (GEP).

## **Le Forum**

Le Forum est organisé par le Comité de liaison ONG–UNESCO, en coopération avec le Secrétariat de l'UNESCO (Secteur de l'éducation – Section de l'EDD – et Unité pour les partenariats avec la société civile), avec la participation des organisations partenaires.

Il constitue un espace de dialogue et d'échange entre les ONG engagées dans l'éducation verte, la durabilité et d'autres domaines connexes contribuant aux objectifs du GEP.

## **Objectifs et résultats attendus**

Lors de ces deux jours de discussions, le Forum offrira l'opportunité d'explorer et de renforcer la compréhension du Partenariat pour une éducation verte (GEP) parmi les ONG et de clarifier leur rôle dans sa mise en œuvre. Il pourra mettre en lumière l'importance des compétences et aptitudes à des niveaux pédagogiques, techniques et d'ingénierie, et reconnaître le rôle central des femmes en tant qu'éducatrices, mentors, ingénieres et entrepreneures vertes. Il pourra également souligner l'importance des infrastructures vertes, des programmes scolaires verts et de l'engagement avec les communautés locales. Les discussions pourraient examiner les contributions potentielles des ONG à l'éducation verte à travers l'éducation formelle, non formelle, la formation technique et professionnelle (TVET) et l'apprentissage communautaire, y compris la recherche et la production de connaissances via des initiatives de science citoyenne et participative.

Le Forum pourra également explorer l'utilisation responsable et éthique des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans l'éducation et les opérations des ONG, et envisager des opportunités de collaboration, d'apprentissage entre pairs et de suivi, telles que des initiatives pilotes, des groupes de travail ou des contributions conjointes aux processus de l'UNESCO.

En résumé, le Forum vise à :

- Échanger des bonnes pratiques en matière d'éducation verte dans l'espace des ONG
- Renforcer la collaboration entre les acteurs ONG dans le cadre du GEP, favorisant une mise en œuvre plus synergique et stratégique des programmes et des ressources
- Sensibiliser et renforcer le plaidoyer sur le rôle précieux des ONG dans l'éducation verte

## **Public cible**

Le Forum s'adresse principalement aux ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO. Il est également ouvert aux ONG membres du GEP, à d'autres ONG non-membres, aux

institutions, aux communautés académiques et scientifiques, aux représentants de la jeunesse et aux États membres intéressés.

#### **Format**

- Deux sessions en ligne de 2h30 à 3h chacune ;
- Chaque session couvrira deux des quatre piliers du GEP.

#### **Jour 1**

- **30 minutes – Session d'ouverture : présentation générale**
- **1 heure – Pilier 1 GEP : Ecoles vertes**  
Présentation du pilier, suivie d'une ou deux expériences liées à des ONG (45 minutes de présentation – 15 minutes de Q&R)
- **1 heure – Pilier 4 GEP : Communautés vertes**  
Présentation du pilier, suivie d'une ou deux expériences liées à des ONG (45 minutes de présentation – 15 minutes de Q&R)

#### **Jour 2**

- **1 heure – Pilier 2 GEP : Programmes scolaires verts**  
Présentation du pilier, suivie d'une ou deux expériences liées à des ONG (45 minutes de présentation – 15 minutes de Q&R)
- **1 heure – Pilier 3 GEP : Adapter au changement climatique la formation des enseignants et les capacités des systèmes éducatifs**  
Présentation du pilier, suivie d'une ou deux expériences liées à des ONG (45 minutes de présentation – 15 minutes de Q&R)
- **30 minutes** – Session de clôture

#### **Dates : 11–12 février 2026**

- **Participants : environ 200 à 300**
- **Langues de travail : anglais, français et espagnol**